



PLAN DE SURCAPACITÉ

AIDE-MÉMOIRE POUR URGENCES – LACHINE

Les déclencheurs du Plan de surcapacité (un déclencheur suffit pour activer le plan)

1) **Durant les premiers 6 mois de mise en service**

- Seuil d'occupation : **plus de 120 %**
- Capacité : **plus de 4 patients** en attente d'admission, toutes spécialités médicales (excluant les patients avec des congés imminents).

2) **Après 6 mois de mise en service**

- Seuil d'occupation : plus de **110 %**

**Les déclencheurs mentionnés en 2) seront révisés 4 mois après la mise en service, avant de remplacer ceux listés en 1).*

Les phases du plan

Phase 1 : Optimisation de la capacité

- **Services d'admission** : confirmer les décisions d'admission ou de congé avant 10:30 (pour les patients de l'urgence en attente de lit).
- **L'infirmier(ère) responsable et le médecin doivent** :
 - Identifier et accélérer les tests de radiologie et de laboratoire, ainsi que l'administration des médicaments ou autres interventions (pour patients qui peuvent avoir congé).
 - Compléter les tests diagnostiques urgents dans les **60 min** pour les patients en attente, si cela a un **impact sur la décision** (congé ou admission dans un lit disponible).
- **Le médecin principal responsable doit prioriser les congés** : les patients ne nécessitant pas d'hospitalisation doivent recevoir rapidement leur congé pour libérer des lits aux urgences.

Phase 2 : Surcapacité initiale

- Les mesures de la Phase 2 sont mises en place simultanément avec celles de la Phase 1.
- Le médecin traitant ou l'infirmier(ère) responsable des urgences redirige les cas non urgents vers les cliniques externes, l'hôpital de jour ou des rendez-vous de suivi planifiés.

Phase 3 : Surcapacité

- Les mesures des Phases 1 et 2 se poursuivent.
- Activation de la directive de réorientation obligatoire pour les patients aux urgences (DMSP).

Protocole en dehors des heures ouvrables (avant ou après l'activation d'un code de surcapacité)

- **Seuil d'activation** : il est suggéré d'attendre **3 heures à 130 %** d'occupation pour éviter l'activation durant un pic temporaire. L'activation peut être effectuée plus tôt, selon les circonstances.
- **Médecins** : prioriser les congés, ensuite les patients sur civière en attente de consultation.
- **Infirmier(ère) responsable** : prioriser tous les tests et traitements permettant de finaliser les **congés**.

Pour des questions ou commentaires :

dps.admin@muhc.mcgill.ca

Lien vers la section **intranet**
du Plan de surcapacité, sites adultes

mars 2025